

Sécurité des ESP : *des véhicules non conformes mettent les agents en danger !*

Le 22 mai 2025

Une partie des véhicules des ESP n'est toujours pas équipée de « feux pénétrants » arrière.

Pourtant, et pour l'exemple, les agents de ces équipes, et notamment les PREJ, sont souvent les premiers arrivés sur les lieux d'un accident de voie publique, deviennent primo-intervenants en assurant la sécurité de la zone, et portant assistance aux blessés en attendant les secours.

L'UFAP UNSa Justice regrette cette carence, en effet, sans ces feux, il est difficile de signaler efficacement un danger :

- Les usagers ne ralentissent pas
- Les risques de suraccident explosent
- Les agents sont directement exposés

Pour rappel **L'article 2, de l'arrêté du 30 octobre 1987** relatif aux dispositifs spéciaux de signalisation des véhicules d'intervention urgente indique que les avertisseurs lumineux doivent être visibles tous azimuts, le véhicule étant à vide, pour un observateur situé à 50 mètres... ces dispositifs lumineux spéciaux peuvent être complétés par un et/ ou deux feux à éclat directionnel de couleur bleue, dits feux de pénétration orientés vers l'arrière et/ ou sur les côtés du véhicule.

***Les feux pénétrants arrière ne sont pas une option,
c'est un nécessité réglementaire et plus important encore : vitale !!!***

Les véhicules déjà équipés démontrent une réelle efficacité :

- Une visibilité améliorée
- Une meilleure insertion dans la circulation
- In fine, la diminution des risques en lien avec ce sujet

Avec la prochaine mise en place des ESR, la situation se veut urgente.

***2 véhicules par intervention seront nécessaires,
ce qui multiplie par 2 ces risques si les véhicules sont mal équipés !!!***

L'UFAP UNSa Justice vous demande de bien vouloir donner instructions et consignes pour faire équiper les différents véhicules encore non équipés en « feux pénétrants ».

L'UFAP UNSa Justice demande un état des lieux des véhicules de l'ensemble du parc « ESP » afin d'assurer la mise en conformité pour tous les véhicules et renforcer la sécurité de chacun.

L'UFAP UNSa Justice se tient à la disposition de l'administration pour en échanger.

Pour le bureau local DISP Siège
Nelly RISSE / Philippe STEINER